



CHS-CT

COMPTE-RENDU du

du **21/11/2017**

Parce que les conditions de travail relèvent des missions du CHSCT, le comité est consulté « sur **les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail [...]** » dicit Art.57 du décret du 28 mai 1982.

Deux points à l'ordre du jour.

- Le premier point s'inscrit dans la poursuite de la restructuration du réseau ; en d'autres termes la fermeture de nos Trésoreries et la fusion de nos deux SPF, au 1^{er} janvier 2018.

↔ Les jeux sont faits, rien ne va plus... ↔

La Direction a reçu, début octobre, l'accord formel de la Centrale pour engager les cinq opérations présentées en CHSCT de juillet 2017.

Pour mémoire, la fermeture de la Trésorerie de Grisolles dont les compétences seront transférées à la Trésorerie de Verdun s/ Garonne, la fermeture de Monclar vers Negrepelisse, celle de Montaigu vers Lauzerte, la fermeture de la Trésorerie de Labastide St-Pierre vers les Trésoreries de Montech, de Montauban municipale et le SIP de Montauban ; ainsi que la fusion des Services de Publicité Foncière de Moissac vers Montauban.

<> Restructuration des Trésoreries <>

La Direction a rencontré tous les agents et les cadres affectés par ces réorganisations de services ; mais également les élus, soucieux de maintenir un service public local.

En ce sens, les conventions prévoient des permanences de 3heures à raison d'une demie journée par semaine, qui passe à deux demies journées par semaine sur les périodes de forte affluence, soit du 15 avril au 15 juin et du 1^{er} septembre au 30 novembre, selon le détail suivant :

Ex-Trésorerie	Lieu de permanence	Jours de permanence
Grisolles	Maison des Services Au Public	Mardi matin En période de forte affluence : mardi matin et vendredi matin (sur rendez-vous)
Labastide Saint Pierre	Trésorerie de Labastide St Pierre	Jeudi matin En période de forte affluence : jeudi matin et après-midi (sur rendez-vous)
Monclar	Trésorerie de Monclar (en location)	Lundi matin Lundi matin et mercredi matin sur RdV en période de forte affluence
Montaigu	Mairie	Mardi matin En période de forte affluence : Mardi matin et après-midi (sur rendez-vous)

Remarquez que le tableau ne mentionne pas les préposés chargés aux permanences !

Toutefois, quelques précisions nous ont été apportées sur le fonctionnement des permanences de la Trésorerie de Labastide. Tout au long de l'année, les permanences du jeudi matin seront assurées par un collègue du SIP de Montauban les semaines paires et les semaines impaires, ce sera un collègue de la TMM. En période de forte affluence, la permanence du jeudi matin

sera assuré par le SIP et l'après-midi sur rendez-vous... dépendra du sujet du rendez-vous. La permanence de Grisolles sera assurée par un collègue de Verdun. La permanence de Monclar sera assurée par un collègue de Negrepelisse. La permanence de Montaigu sera assurée par un collègue de Lauzerte.

Mais faisons preuve de souplesse ! dans les faits, la prise de rendez-vous ne sera pas obligatoire. Les permanences seront assurées.

Par ailleurs, une communication sur ces changements est prévue, via les journaux locaux et un affichage dans différents services.

Un bilan semestriel sera effectué entre la Direction, nos permanenciers et les élus ; avec l'engagement d'assurer l'année 2018 ainsi.

Pour info, ces permanences excluent le paiement, pour des raisons de sécurité. Ceci étant, le Directeur n'est pas opposé à la mise en place d'un terminal de paiement mobile par carte bancaire, à voir...

Les collègues chargés d'assurer les permanences de Grisolles et Montaigu seront dotés d'un ordinateur portable avec la quasi-totalité de leurs applications métier.

Après nous avoir rappelé la règle des 16 heures hebdomadaires d'ouverture au public, pour les sites ruraux, le Directeur se désolé de ne pas être en mesure de contourner cette règle en combinant les horaires habituels du poste cible et des permanences à assurer + les temps de trajet, etc. Il ajoute être conscient de l'importance des horaires d'ouverture que cela génère aux plus petits postes, tels que Verdun s/ Garonne.

À la question du devenir de nos collègues affectés par la fermeture de leur poste, la Direction nous rappelle que ce n'est pas en CHSCT que ce sujet doit être débattu.

Dés lors, le CHSCT compétent pour s'exprimer sur les conditions de travail a conduit les membres de Solidaires à voter « **contre** » tous les projets de restructuration, puisqu'on ignore encore l'impact sur les postes cibles, quant aux futures charges de travail supplémentaires, le positionnement des effectifs, etc. autant de facteurs source de mal-être de nos collègues.

<> Réorganisation des SPF <>

S'agissant du transfert de siège du Service de Publicité Foncière de Moissac vers celui de Montauban prévu au 1^{er} février 2018, il devrait plutôt être effectif au 1^{er} mars 2018, pour des raisons techniques de travaux.

À ce sujet, le Directeur remercie les équipes du SIE de Montauban pour leurs efforts. C'est-à-dire que pour permettre l'installation de nos trois collègues du SPF de Moissac au SPF de Montauban, il est prévu de retirer la cloison séparant actuellement les PELP du Pôle Enregistrement afin de créer un seul bureau de 53m² pour y recevoir nos collègues :3 collègues du SPF de Moissac et nos 3 collègues de l'actuel Pôle Enregistrement.

À cet effet, le Docteur Andrieu est intervenu pour nous interpellé sur les postures au travail et nous invite à repenser la forme et le positionnement des bureaux. La Direction propose une réunion de travail à l'appui des savoirs du Dr Andrieu et de l'ISST M. Renda.

Solidaires a voté « **contre** » la réorganisation de ces services, dans la mesure où nous appréhendons les incidences sur l'organisation du travail et son impact possible sur la santé de nos collègues.

- Le second point inscrit à l'ordre du jour porte sur les travaux du siège de la DDFIP82.

Bonne nouvelle ! Le financement est bouclé. Les offres de marchés publics sont en cours ; d'ailleurs des entreprises déambulent dans les locaux de Mortarieu. Les travaux débuteraient troisième semaine 2018 (entre le 15 et le 19 janvier, donc). La durée estimative des travaux est de quatre mois.

L'enchaînement d'intégration des services, en cours de travaux, n'est pas encore fixé.

En questions diverses,

- bilan positif du shampouinage des moquettes du CDFIP de Montauban qui demande à être

réitéré annuellement mais en dehors des périodes de travail, pour le confort des collègues en place.

- le budget du CHSCT a été utilisé en totalité, à hauteur de 39909€ alloué pour 2017. L'installation de la climatisation de la Trésorerie de Montech est prévue ce jeudi 23 novembre et si besoin, le vendredi qui suit.

Les O.S. ayant voté à l'**unanimité** « **contre** » les projets de restructuration et réorganisation des postes de Grisolles vers Verdun sur Garonne et des deux SPF, le CHSCT sera re-convoqué par la Direction.